



RENTREE 2025/2026

RENTREE DES 7EMES

Mardi 02 septembre 2025

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- 08h15 à 12h05 : Prise en charge par le professeur des écoles
- 12h05 : Déjeuner (le self assurera le service des repas dès le 1^{er} jour de rentrée)
- 13h50 à 15h35 : Prise en charge par le professeur des écoles
- 15h35 : Fin de la journée (pas d'étude du soir)

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

Les élèves n'ont jamais cours le samedi matin. Ils n'ont pas cours le mercredi matin, à l'exception de 9 à 10 mercredis travaillés dans l'année ; le calendrier vous en sera remis en début d'année scolaire par le professeur des écoles.

RENTREE DES 6EMES

Mardi 02 septembre 2025

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- 08h30 à 12h05 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h05 : Déjeuner (le self assurera le service des repas dès le 1^{er} jour de rentrée)
- 13h50 à 15h35 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 15h35 : Fin de la journée (pas d'étude du soir)

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

Les élèves de 6^{ème} n'auront cours ni le mercredi ni le samedi durant toute l'année scolaire (sauf situation exceptionnelle).

RENTREE DES 5EMES

Mercredi 03 septembre 2025

- 08h45 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- De 08h45 à 12h00 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h00 : Fin de la journée

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

Les élèves de 5^{ème} n'auront cours ni le mercredi ni le samedi durant toute l'année scolaire (sauf situation exceptionnelle).

RENTRE DES 4EMES

Mercredi 03 septembre 2025

- 08h30 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- De 08h30 à 12h00 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h00 : Fin de la journée

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES 3EMES

Mercredi 03 septembre 2025

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du collège et appel par classe
- De 08h15 à 12h00 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
- 12h00 : Fin de la journée

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES 2NDE

Mardi 02 septembre 2025

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du lycée – Appel par classe
- 08h30 à 12h05 : Prise en charge par le professeur principal
- 12h05 : Déjeuner convivial sur le terrain
- de 13h50 à 15h35 : Après-midi d'intégration

Les élèves seront pris en charge par leur professeur principal et quelques enseignants de leur classe pour un temps de convivialité afin d'apprendre à se connaître et de partager un moment avec leurs enseignants.

- 15h35 : Fin de la journée (pas d'étude du soir)

Mercredi 03 septembre 2025

Pas de cours exceptionnellement

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES 1ERES

Mercredi 03 septembre 2025

- 08h30 : Accueil des élèves dans la cour du lycée – Appel par classe
- de 08h45 à 12h00 : Prise en charge par le professeur principal
- 12h00 : Fin de la journée

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

RENTREE DES TLES

Mercredi 03 septembre 2025

- 08h15 : Accueil des élèves dans la cour du lycée – Appel par classe
- de 08h30 à 12h00 : Prise en charge par le professeur principal
- 12h00 : Fin de la journée

Jeudi 04 septembre 2025

Cours selon l'emploi du temps habituel.

CIRCULATION DES BUS LES JOURS DE RENTREE

Mardi 02 septembre 2025

Pas de transport scolaire

Mercredi 03 septembre 2025

Circulation normale des bus

CIRCULATION ET STATIONNEMENT LE JOUR DE LA RENTREE

- 7^{ème}, 6^{ème} : Accompagnement des parents possible dans la cour du collège.
Accès en voiture par le pont arrière et parking des véhicules dans la cour (exceptionnellement le jour de la rentrée).
- 2^{ndes} : Pas d'accompagnement des parents possible, les 2^{des} rejoindront la cour du lycée (exceptionnellement le portillon sera ouvert ce jour-là).
Accès en voiture par le pont-levis (à l'avant de l'établissement) et parking éventuel à l'avant de l'établissement.
- 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Merci de déposer vos enfants et de ne pas les accompagner dans la cour. (merci de privilégier la dépose à l'arrière de l'établissement).
Les collégiens se rendront dans la cour du collège.
- 1^{ères}, Tles : Merci de déposer vos enfants et de ne pas les accompagner dans la cour. (merci de privilégier la dépose à l'avant de l'établissement).
Les lycéens se rendront dans la cour du lycée (exceptionnellement le portillon du lycée sera ouvert ce jour-là).

MATERIEL A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

Le jour de la rentrée, les élèves emporteront :

Pour les collégiens et les lycéens

- des copies simples ou doubles, feuilles blanches, leur cahier de texte, un cahier de brouillon et leur trousse
- un sac supplémentaire pour le transport des livres remis (pour les collégiens)

Pour les élèves de 7^{ème}

- veuillez vous référer à la liste des fournitures envoyée début juillet
- le talon à remettre au professeur des écoles précisant si votre enfant doit rentrer seul à la maison ou si vous venez le chercher à 15h35.

DEBUT DES COURS SELON L'EMPLOI DU TEMPS HABITUEL

Pour tous les niveaux

Jeudi 04 septembre 2025

QUELQUES DATES UTILES

Stage des élèves de 3^è : du 1^{er} au 05 décembre 2025

Classe de neige des élèves de 5^è : du 01 au 06 février 2026

Calendrier des vacances scolaires 2025/2026

Journée pédagogique pour les enseignants : Vendredi 29 août et lundi 1^{er} septembre (élèves libérés)

Vacances de la Toussaint : du vendredi 17 octobre 2025 au soir au lundi 03 novembre 2025 au matin

Vacances de Noël : du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 05 janvier 2026 au matin

Vacances d'Hiver : du vendredi 13 février 2026 au soir au lundi 02 mars 2026 au matin

Vacances de Printemps : du vendredi 10 avril 2026 au soir au mardi 27 avril 2026 au matin

Pont de l'Ascension : du 14 au 17 mai 2026

Vacances d'Été : début des congés le 04 juillet 2026 à la fin des cours (cette date sera ajustée en fonction du calendrier des examens)

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence.

Je vous demande formellement de ne pas anticiper les congés officiels. L'Inspection d'Académie n'accorde d'autorisation d'absence que dans des cas tout à fait exceptionnels.